

ASP-04

# LUTTER CONTRE HARCELEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

*A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :*

- Reconnaître les situations de harcèlement sexuel ou moral en milieu scolaire
- Identifier les comportements à risque
- Prendre conscience des problèmes liés aux harcèlements dans un établissement scolaire
- Réagir et gérer le harcèlement moral et les discriminations

## CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?**
  - ✓ La définition du harcèlement
  - ✓ Quelles sont les formes de harcèlement dans le milieu scolaire ?
  - ✓ Identifier et déterminer les différentes formes de harcèlement
  - ✓ Quand parle-t-on de harcèlement ?
  - ✓ Distinguer la discrimination et l'harcèlement
- **Identifier le cadre juridique de l'harcèlement scolaire**
  - ✓ Déterminer la responsabilité des membres de l'enseignement et du personnel éducatif (surveillant, proviseur, animateurs, etc.)
  - ✓ S'approprier le principe de substitution de l'état en cas d'incident
  - ✓ Bien distinguer les éléments constitutifs du harcèlement moral ou sexuel
  - ✓ Appréhender les sanctions pénales et civiles pour l'harceleur ou ses parents pour les mineurs
- **Connaitre les principes de prévention du harcèlement dans un établissement scolaire**
  - ✓ Savoir repérer les situations et les comportements à risques
  - ✓ Distinguer les fausses victimes et les faux coupables
  - ✓ Profil des victimes : Les types d'harceleurs et les techniques de l'harceleur
  - ✓ Visualiser les grands types de harcèlement et les défenses de l'harceleur

- **Apprendre à agir concrètement en cas de harcèlement à l'école**
  - ✓ Mener un entretien avec la victime / Mener un entretien avec l'harceleur
  - ✓ Appréhender la procédure de médiation : techniques et pratiques

### **PUBLIC CIBLE :**

- Ressources humaines
- Chef d'établissement (école, université, collège, lycée, maternelle, etc.)
- Responsable pédagogique
- Enseignants
- Personnel éducatif

### **DUREE DE LA FORMATION :**

02 jours (16 heures)

### **ANIMATEURS :**

Formateurs spécialisés avec longue expérience